

**Avis d'Appel Public à la Concurrence
ATTESTATION DE PUBLICATION**

Document généré le **mercredi 30 octobre 2019 à 15:23**

S-PA-675485 19/11/19 *Avis en attente de pli*

2019-S-0040/BO 30/10/19 **Procédure Ouverte**

COMMUNE DE MARTIGUES / Service : CP / Valérie THORRAND

Numéro de la consultation : 2019-S-0040 CREATION GRAPHIQUE DES PUBLICATIONS

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 30/10/19	30/10/19	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale				

Service : CP

Référents : Françoise Moneret

Classification CPV :

Principale : **79822500** - Services de conception graphique

AVIS DE PUBLICITE

COMMUNE DE MARTIGUES

M. Patrick CRAVERO - Huitième Adjoint en charge

des Travaux et de la Co

Hôtel de Ville

avenue Louis Sammut

BP 60101 - 13692 Martigues cedex

Tél : 04 42 44 33 33

[w](#) Correspondre avec l'Acheteur



L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 12 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre

Valeur estimée (H.T.) : 204 000,00 €

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet **Numéro de la consultation : 2019-S-0040 CREATION GRAPHIQUE DES PUBLICATIONS**

Référence 2019-S-0040/BO

Type de marché Services

Mode Procédure adaptée

Durée 12 mois

DESCRIPTION Quatrième ville du département des Bouches-du-Rhône, 3ème ville de la Métropole Aix-Marseille-Provence, la commune de Martigues compte environ 50 000 habitants. La Ville exerce ses compétences au travers de nombreux services publics à destination de ses populations (voir le site internet de la Ville de Martigues : www.ville-martigues.fr). Station classée de tourisme, labellisée en 2012 Ville et Pays d'Art et d'Histoire et en 2018 Ville internet 5 @, la commune de Martigues a nécessité de communiquer sur ses atouts et ses valeurs afin d'assurer sa promotion localement et plus largement à l'échelle du département, de la région ou nationale.

Forme de marché : à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique.

Code CPV principal

79822500 - Services de conception graphique

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

Forme

Prestation divisée en lots : Non
Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue

Accord-cadre conclu pour une période initiale à compter de la date de notification jusqu'au 31/12/2020. Nombre de périodes de reconduction fixé à 3, durée de chaque période de reconduction de 12 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 48 mois. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour chaque période de reconduction) : Maximum HT 51 000,00 euro(s)

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Aucune clause de garantie financière prévue.

Financement Prestations réglées par des prix unitaires. Prix révisibles annuellement. Aucune avance prévue. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de la collectivité et/ou recours éventuel à l'emprunt ou subventions auprès de divers organismes..

Forme juridique Aucune forme de groupement imposée à l'attributaire de l'accord-cadre. Interdiction de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du

groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

70 % : Valeur technique

30 % : Prix des prestations

Renseignements Correspondre avec l'Acheteur administratifs

Hôtel de ville - avenue Louis sammut

Service Commande Publique - cellule passation des contrats

tél: 04 42 44 32 64 / 37 40 / 30 72

BP 60101 13692 Martigues

Documents

• Règlement de consultation

• Dossier de Consultation des Entreprises

Offres

Remise des offres le **19/11/19 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **150 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt

• Déposer un Pli dématérialisé

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Les candidats se présentent dans les conditions suivantes : Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation. Numéro de la consultation : 2019-S-0040 Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

COMMUNE DE MARTIGUES

Service communication

Mme Sandra Forner

13692 Martigues

Tél : 04 42 44 36 35

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Marseille

22,24 rue Breteuil

13006 Marseille

Tél : 04 91 13 48 13 - Fax : 04 91 81 13 87

greffe.ta-marseille@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à

L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.
Envoi le 30/10/19 à la publication

Marches-Publics.info V9.7